

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte

Tu as à cœur l'inclusion de tous les enfants et tu crois que chaque jeune mérite de vivre un été de camp à sa mesure? Joins-toi à notre équipe pour piloter notre programme d'intégration et accompagner une équipe d'accompagnateurs dévoués!

Sous la supervision du coordonnateur aux loisirs, la ou le titulaire doit :

- Mettre en place et assurer le bon fonctionnement du programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers ;
- Participer à la sélection et à la gestion de l'équipe d'accompagnateurs ;
- Réaliser le jumelage des accompagnateurs avec les enfants ayant des besoins particuliers ;
- Participer à la préparation et à l'animation de la formation des accompagnateurs ;
- Superviser et encadrer les accompagnateurs sur le terrain au quotidien ;
- Agir, pour le camp, à titre de personne-ressource lors de situations particulières ou de gestion de crise ;
- Élaborer et maintenir à jour les outils de suivi (journal de bord des enfants, protocoles d'intervention) ;
- Assurer les communications avec les parents des enfants intégrés et, au besoin, avec les intervenants externes (école, CISSS) ;
- Participer à l'appréciation du rendement des accompagnateurs ;
- Collaborer étroitement avec le coordonnateur de camp de jour pour l'intégration des enfants dans la programmation générale ;
- Proposer des mesures d'adaptation des activités et des lieux selon les besoins des enfants ;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES:

- Expérience de travail auprès d'une clientèle ayant des besoins particuliers (accompagnement, éducation spécialisée, ou équivalent) ;
- Détenir ou s'engager à obtenir le DAFA et une certification de secourisme général ;
- Avoir terminé une formation collégiale ou être en voie de l'obtenir.
- Formation en éducation spécialisée, en intervention ou domaine connexe (un atout).

APTITUDES:

Empathie, patience, capacité d'adaptation, sens de l'organisation, aptitude à intervenir calmement en situation délicate.

Offre d'emploi



Coordonnateur jeunesse - Camp de jour

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Il s'agit d'un poste contractuel totalisant entre 360 et 400 heures, réparties de mars à août. L'horaire de travail est variable et établi selon les disponibilités jusqu'au début du camp. Durant les semaines de camp, l'horaire passe à 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. La rémunération est établie selon la grille salariale en vigueur.

Les candidatures devront être reçues au plus tard le 6 novembre à 12 h, et être adressées à :

Les candidatures devront être adressées à :
Madame Julie Archambaut, Directrice générale
Municipalité de Napierville,
260 rue de l'Église, Québec (JOJ 1L0)
jarchambault@napierville.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées